

# Animateur-trice de dialogue philosophique

## Attestation de compétences



www.prophilo.ch

<b>Descriptif</b>	<p>L'attestation de compétences consiste à préparer et animer quinze ateliers de discussion philosophique en communauté de recherche durant lesquels le/la participant-e devra mobiliser les éléments acquis pendant la formation initiale d'animateur-trice de dialogue philosophique.</p> <p>Au cours de son stage, un/une superviseur-e soutiendra le/la participant-e dans la mise en place d'un processus réflexif autour de sa pratique. Les accompagnements sont l'occasion pour le/la participant-e d'apprendre à utiliser en situation les outils du dialogue philosophique, à problématiser les thèmes abordés et à encourager les participants à se questionner les uns les autres. Enfin, le/la participant-e effectuera avec le/la superviseur-e une analyse critique de ses animations dans le but de les améliorer et les enrichir.</p>
<b>Prérequis</b>	Avoir suivi la formation d'animateur-trice de dialogue philosophique. (40h)
<b>Modalités</b>	<p><u>Le/la participant-e</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalise 15 animations d'au moins 45' chacune avec un groupe.</li><li>• Peut demander au/à la superviseur-e d'animer une session, auquel cas le/la participant-e devient observateur-trice.</li></ul> <p><u>Le/la superviseur</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagne quatre animations.</li><li>• Donne un retour au/à la participant-e à l'issue de chacune des quatre animations observées.</li><li>• Remplit la grille d'observation à l'issue de chaque supervision.</li><li>• Communique à proPhilo la réussite de l'attestation.</li></ul> <p><u>proPhilo</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etablit l'attestation de compétences.</li></ul> <p>L'animateur-trice est en charge de trouver un terrain de pratique. En cas de besoin proPhilo peut aider à cette recherche.</p>
<b>Evaluation</b>	<p>Les compétences sont évaluées par le/la superviseur-e. La décision finale d'obtention de l'attestation est du ressort du/de la seul-e superviseur-e. L'évaluation se fonde sur 14 critères observés. Pour obtenir l'attestation de compétences, le/la participant-e doit obtenir une appréciation au minimum satisfaisante à au moins 11 critères.</p>
<b>Coût</b>	CHF 820,-